

PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 2 mai 2023

Etaients présents : MMES et MM FOUILLOUX GROSROYAT RIVIERE BILLARD GERVIER LECOMPTE BADRE FERNANDEZ LABRUNIE MAKHLOUF AUBERTIN MONTANARI

Absents excusés :

Mme DE SAEVER : pouvoir à M. RIVIERE
M. LAGREZE : pouvoir à Mme GROSROYAT
M. GUYONDET
Mme HUDRY
M. LAFONT : pouvoir à M. MAKHLOUF
Mme GOLLIET
M. RENAUT

1°) **Ouverture de la séance**

- a) Vérification du quorum
- b) Nomination d'un secrétaire de séance
- c) Approbation du compte-rendu du 4 avril

2°) **Finances – Economie**

- a) **Etat des factures**
- b) **Demande de subvention au titre de la DETR pour la construction de la nouvelle école - cantine**
- c) **Réhabilitation Maison du Lavoir – Avenant n°1 au lot 5 « Serrurerie-Métallerie »**
- d) **Mise en place d'un intervenant musique à l'école pour l'année scolaire 2023-2024**
- e) **Mise en place d'un intervenant « Arts du Jardin » à l'école pour l'année scolaire 2023-2024**
- f) **Fixation du prix du lot d'affouage – martelage des coupes de bois**

3°) **Urbanisme**

- a) Dossiers vus en commission du 27 avril
- b) Dossiers acceptés/refusés depuis le 4 avril
- c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner**

4°) **Travaux, Bâtiments et Voirie**

- a) Compte-rendu de commission / informations diverses

5°) **Ecole – Cantine – Centre de Loisirs**

- a) Informations diverses
- b) **Approbation du règlement de la cantine pour la rentrée 2023**

6°) **Commission CLAC - Informatique**

- a) INFORMATIQUE : informations diverses
- b) CLAC : informations diverses

7°) **Affaires sociales et CCAS**

- a) Informations diverses

8°) **Ecologie – Participation citoyenne**

- a) ECOLOGIE : informations diverses
- b) CITOYENNETE : informations diverses

9°) **Communauté d'agglomération**

- a) Compte rendu du conseil communautaire du 26/04/2023
- b) Compte rendu des différentes commissions

10°) **Questions/informations diverses**

La séance est ouverte, il est 19h00.

1°) Ouverture de la séance

- a) Le quorum est atteint, 11 conseillers sont présents à l'ouverture de la séance.
- b) Monsieur le Maire demande qui est volontaire pour être secrétaire de séance, M. Henri FERNANDEZ se propose et est désigné.
- c) Approbation du procès-verbal du 4 avril : Le PV est approuvé à l'unanimité.

2°) Finances - Economie :

- a) **Etat des factures** : Ce document n'appelle aucune remarque particulière.
- b) **Demande de subvention au titre de la DETR pour la construction de la nouvelle école – cantine** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'au vu de la pleine expansion démographique de la commune, il est nécessaire de construire une nouvelle école et cantine afin de pouvoir continuer d'accueillir tous les enfants en âge d'aller à l'école. Afin de mettre ces travaux en œuvre, une demande d'aide financière peut être faite au titre de la DETR 2023. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- c) **Réhabilitation Maison du Lavoir – Avenant n°1 au lot 5 « Serrurerie-Métallerie »** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été demandé à l'entreprise LAMPERTICO titulaire du lot 5 « Serrurerie – Métallerie » de modifier certains travaux prévus initialement au marché concernant la réhabilitation de la Maison du Lavoir. Cet avenant se chiffre à – 5'706.25€ HT soit – 6'847.50€ TTC. Le nouveau montant du marché pour le lot 5 s'élève donc à 12'518€ HT soit **15'021.60€ TTC**. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- d) **Mise en place d'un intervenant musique à l'école pour l'année scolaire 2023-2024** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la collectivité a pris en charge un intervenant musique pour l'école ces dernières années. La convention actuelle avec les CMR arrive à échéance. Un nouveau contrat est proposé pour l'année scolaire 2023-2024 pour un montant de **12 507.11€**. L'intervenant continuerait de venir une journée par semaine en faisant un roulement dans l'année pour que les 12 classes puissent bénéficier de cet enseignement. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- e) **Mise en place d'un intervenant « Arts du Jardin » à l'école pour l'année scolaire 2023-2024** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'école souhaite à la prochaine rentrée scolaire, proposer à tous les élèves une activité autour du jardin et des plantations. Elle souhaite être accompagnée par un intervenant. Cette activité rentre dans le cadre du PEDT. L'association « Les Jardins de Voltaire » propose une convention dont le montant s'élève à **2'160€** comprenant la visite des jardins de Voltaire pour toutes les classes et 6 journées thématiques autour du jardin. L'achat des matières premières se fera en sus. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- f) **Fixation du prix du lot d'affouage – martelage des coupes de bois** : Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal, de la lettre de l'Agent patrimonial de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asséoir en 2023 dans les forêts bénéficiant du régime forestier. Il propose de fixer le prix du lot à 120.00 € pour 2023. Le Conseil accepte à l'unanimité.

3°) Urbanisme :

- a) Dossiers vus en commission du 27 avril
 - **Déclarations préalables**
 - M. CHAUSSADE F., Rue des Anémones : installation d'une piscine = avis favorable
 - M. RECORDON B., Rue des Roselières : installation photovoltaïque = avis favorable
 - M. LAGHMICHE M., Chemin des Landes : peinture façades garages + bloc courrier = avis défavorable
 - Mme TROMBERT V., Route des Rosellets : pose d'une clim en façade = avis favorable
 - M. CASTRO DA SILVA C., Rue du Fontaillon : clôture et portillon = avis défavorable
 - Mme CONORD S., Rue de la Rogeraie : installation photovoltaïque = avis favorable
 - M. BERBAIN S., Rue des Alpes : installation photovoltaïque = avis favorable
 - BONH INVEST, Route Blanche : surélévation maison et modification façades = avis défavorable
 - **Permis de construire**
 - //

b) Dossiers acceptés depuis le 4 avril

● **Déclarations préalables**

- M. CHENTREAU Ch., Impasse de la Velle, pour une extension par surélévation
- M. DJENIDI F., Route Blanche, pour clôture et portillon
- M. BOUTILLON H., Rue des Pommeries, pour installation photovoltaïque
- M. RECORDON B., Rue des Roselières, pour installation photovoltaïque
- M. LEGROS B., Rue des Pommeries, pour modification de la porte de garage
- M. TUNCA A., Rue des Alpes, pour panneaux solaires
- M. LAGHMICHE M., Chemin des Landes, pour réfection peinture façades garages et bloc courrier
- M. BOUJIDA A., Rue des Alpes, pour panneaux solaires

● **Permis de construire**

- M. DELARBRE N., Vionnet des Places Lot 1, pour une maison individuelle
- M. ANDIC L., Chemin de l'Ouche, pour modification de façades et toiture

● **Dossiers refusés**

- //

c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner** : 1 déclaration est présentée pour laquelle la commune n'exercera pas son droit de préemption.

4°) **Travaux, Bâtiments et Voirie**

a) Compte-rendu de commission/Informations diverses :

- M. le Maire informe le Conseil qu'il a contacté l'Association des Maires de France pour aider la commune dans sa recherche d'un avocat concernant les 3 points soulevés lors de la dernière séance. L'association a proposé un cabinet de Lyon.
- M. RIVIERE informe que les travaux de la Place des Tilleuls ont commencé et que ceux relatifs à l'aménagement d'un trottoir Route de Versonnex vont suivre.

Arrivée de Marie GERVIER, il est 19h15.

- Construction nouvelle école : une liste de points à prendre en compte sera envoyée au porteur du projet.
- Les travaux de la Rue du Journans sont reportés en raison de travaux pour la fibre programmés par le SIEA
- Pour les bornes de recharge, une nouvelle demande de raccordement doit être faite auprès d'ENEDIS.
- Concernant la reprise du lotissement Le Fontaillon, la société Profyl Etudes a été chargée de chiffrer la mise en conformité des réseaux.

5°) **Ecole – Cantine – Centre de Loisirs**

a) Compte-rendu/Informations diverses :

- Les inscriptions pour la cantine et le centre de loisirs commenceront dès la semaine prochaine.
- M. le Maire pose la question des tarifs à appliquer pour les fonctionnaires internationaux. Plusieurs idées sont données mais avant toute chose, il faut se renseigner auprès de la perception pour s'assurer de ce que la commune a le droit ou pas de préconiser en matière de tarifs et de calculs.

b) **Approbation du règlement de la cantine pour la rentrée 2023** : Monsieur BILLARD Yann, Adjoint au scolaire, présente le nouveau règlement de la cantine qui sera applicable pour la rentrée scolaire 2023. Une modification est apportée à l'article 3, concernant le délai autorisé pour annuler des inscriptions. Le Conseil accepte à l'unanimité.

6°) **Commission Informatique – CLAC**

- a) INFORMATIQUE = 4 PC ont été changés (3 en mairie et 1 au centre de loisirs) ainsi qu'un tableau numérique interactif pour l'école. Ces changements ont été réalisés par la société ILIANE. La commission étudie maintenant le changement de la centrale téléphonique.

b) CLAC =

- La réunion du 25 avril a permis de fixer la date de la Fête de la Musique au samedi 17 juin. Le Judo et les chasseurs s'engagent à tenir la restauration (saucisses- frites) et la buvette. Le Sou des Ecoles tiendra un stand de crêpes salées et sucrées, Temps Libre tiendra un stand de gâteaux.
- Annick GROSROYAT rappelle que désormais, le verre de l'amitié sera proposé à chaque fin de conseil.

7°) **Affaires sociales et CCAS**

- a) Informations diverses : Rien à signaler

8°) **Ecologie – Citoyenneté**

- ECOLOGIE : Cécile LECOMPTE revient sur l'animation « La Fresque du Climat » (voir le CU du 21 mars). Elle rappelle que c'est un jeu de cartes interactif qui sensibilise aux enjeux du réchauffement climatique. L'accès est ouvert à tous. 2 ateliers de la Fresque du Climat se déroulent ce printemps dans le Pays de Gex. Les ateliers ont lieu à Saint Jean de Gonville à la Maison Communale. Les inscriptions se font sur le site <https://fresqueduclimat.org/> ou par email directement auprès de l'animatrice Anne Juenet annejuenet@yahoo.fr. Elle souhaite que les élus y participent.
- Elle rappelle également qu'il est prévu le samedi 3 juin l'installation d'un hôtel à insectes. Un mail sera envoyé aux élus afin de diffuser la liste des matériaux nécessaires à la fabrication et l'installation de cet hôtel à insectes. Elle compte sur un maximum d'élus présents ce jour-là.

- a) CITOYENNETE : Rien à signaler

9°) **Communauté d'agglomération**

- a) Compte-rendu du conseil communautaire du 26/04/2023 : le compte-rendu sera transmis aux conseillers.
- b) Compte-rendu des différentes commissions :
- ETIC
 - Environnement
 - Cadre de Vie - GVD
 - Association Communes Forestières

10°) **Questions/informations diverses**

- M. le Maire revient sur le retrait de Marie GERVIER aux diverses commissions communales et lui demande ce qu'il en est pour la commission Environnement de l'Agglo dont elle fait partie. Marie GERVIER de répondre que si un élu souhaite la remplacer, elle laisse volontiers sa place. Elle rappelle que cette décision est liée à son travail qui ne lui laisse plus assez de temps. Elle ne conserve que la CLAC et notamment la préparation et l'élaboration du Signal.
- M. BADRE informe que des capteurs ont été installés sur un couloir où passent régulièrement des biches et des cerfs, et souhaite savoir qui est à l'origine de cette installation. Il propose que d'autres capteurs soient également installés sur tous les couloirs concernés par le passage de cette faune.

Le prochain conseil ordinaire aura lieu le Mardi 6 juin 2023 à 19h, salle des associations.

Séance levée à 20h10